



PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



bpifrance

Communiqué de presse

Rennes, le 13 septembre 2019

Soutien à l'innovation des entreprises et des filières L'État et la région Bretagne lancent un 3^e appel à projets

Pour rester dynamiques, compétitives et créatrices d'emplois et de richesses, les PME bretonnes doivent sans cesse innover, de manière individuelle mais aussi, et surtout, à l'échelle des filières. C'est en ce sens que l'État et la Région lancent un nouvel appel à projets INNO AVENIR filières : candidatures attendues jusqu'au 31 décembre 2020.

Dans le cadre du Programme des investissements d'avenir (PIA3), l'État et la Région Bretagne se mobilisent pour financer les projets d'innovation des PME bretonnes. Pour être compétitif sur des marchés de plus en plus concurrentiels, l'innovation est un enjeu majeur, non seulement à l'échelle de l'entreprise mais également des filières, dans un cadre collectif. C'est tout l'enjeu du dispositif INNO AVENIR filières dont la gestion a été confiée à Bpifrance.

Doté d'une enveloppe de 3,6 millions d'euros sur la période 2018-2020, ce dispositif dédié au financement d'investissement et de R&D vient compléter la palette d'outils de soutien à l'innovation à disposition des entreprises bretonnes. Il illustre l'ambition partagée par l'État et la Région Bretagne de contribuer au développement de l'industrie bretonne.

L'État et la Région Bretagne publient, ce jour, le troisième appel à projets INNO AVENIR Filières. Les candidats ont jusqu'au 31 décembre 2020 au plus tard pour bâtir et déposer leur dossier.

Conduit par Bpifrance, cet appel à projets s'adresse aux initiatives visant à apporter un avantage déterminant à l'une des filières de la Glaz économie¹, à travers par exemple, la création d'unités industrielles partagées, la mutualisation de moyens techniques liés à l'innovation ou la mise en

¹ Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation porté par le Conseil régional de Bretagne, articulé autour de 6 filières socles (l'alimentaire, le secteur naval-nautisme, le tourisme, le numérique, l'automobile, la défense) et de 5 filières à fort potentiel (les biotechnologies, les énergies marines renouvelables, le bâtiment / éco-construction /éco-rénovation, les éco-activités, la santé)

place d'outils collaboratifs dans les domaines de la logistique, des RH, du design, du marketing, de l'économie circulaire, de l'écologie industrielle...

D'un coût éligible supérieur à 1 million d'euros, les projets déposés pourront être accompagnés jusqu'à 50 % du montant retenu, en subvention et en avance remboursable. Les dossiers seront sélectionnés au regard de plusieurs critères :

- Inscription dans les domaines d'innovation et les filières stratégiques de la Région Bretagne
- Soutien apporté à la pérennité et au développement du tissu industriel (notamment renforcement de la compétitivité de PME et ETI des filières) ;
- Impact en termes d'activité économique et d'emploi dans un horizon de 5 à 10 ans ;
- Impacts écologiques et énergétiques et contribution à la transition écologique et énergétique ;
- Capacité de développement des avantages concurrentiels des secteurs industriels dans la concurrence mondiale et/ou de développement et industrialisation de nouveaux produits ou services à fort contenu innovant et valeur ajoutée ;
- Pertinence des objectifs commerciaux (marchés ou segments de marchés visés, produits et services envisagés, parts de marchés et volumes espérés, etc.).

Afin de faciliter les démarches et l'accès aux informations relatives à l'appel à projets, un site dédié a été mis en place : <http://inno-avenir.bretagne.bzh/>

Il donne accès aux cahiers des charges et permet aux porteurs de projets de déposer leur dossier de candidature en ligne.

Contacts presse

Préfecture de la région Bretagne :

Bénédicte Villeroy de Galhau – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr – Tél. 02 99 02 11 80

Région Bretagne :

Rose-Marie Louis – rose-marie.louis@bretagne.bzh – Tél. 02 99 27 13 54

Bpifrance :

Laure Schlagdenhauffen – laure.schlagdenhauffen@bpifrance.fr – Tél : 01 41 79 85 38

A propos de Bpifrance

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs.

Grâce à Bpifrance et ses 48 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

Plus d'information sur : www.Bpifrance.fr - <https://presse.bpifrance.fr/>

Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse